



Évaluation des enseignants du supérieur (PRAG-PRCE et assimilés)

État des lieux et propositions du SNESUP

État des lieux :

Dans le supérieur, et dans l'état actuel des choses, il n'y a pas d'inspection, quel que soit le statut des enseignants. Nous ne souhaitons aucun changement à ce sujet. L'évaluation des enseignants repose sur la notation réalisée par le seul chef d'établissement, ce qui se traduit par l'attribution, sur proposition du directeur d'UFR ou du directeur de département d'enseignement, d'une unique note administrative sur 100. Elle est donc différente de celle attribuée dans le secondaire : 40 points pour la note administrative et 60 points pour la note pédagogique.

Les propositions de notes, avant transmission au rectorat pour les PRCE ou au ministère pour les PRAG, peuvent être étudiées, harmonisées voire modifiées, par des commissions locales agissant en toute « transparence » (paritaires avec administration et syndicats). Quand elles existent (suite au travail revendicatif du SNESUP, la plupart du temps), ces commissions permettent de lutter contre le clientélisme, le copinage, les règlements de compte, les erreurs, oublis ou mauvaises interprétations des notes de service par les notateurs, etc. Si elles ont un rôle très positif, elles ne s'inscrivent surtout pas dans une perspective de gestion locale des carrières !

Les instances de recours des collègues restent les CAPA et CAPN, garantes du lien essentiel des PRAG/PRCE avec leur corps d'origine du secondaire.

A noter malgré tout qu'avec les grilles de notation sur 100, la promotion d'échelon des PRAG s'effectue en CAPN sur contingent séparé du secondaire. Il en est la plupart du temps de même de la gestion académique des PRCE. De ce fait, il en résulte que les PRAG/PRCE, avec des taux de promotions classiques de 30% de grand choix, 50% de choix et 20% d'ancienneté, avancent à la moyenne et sont anormalement défavorisés par rapport à leurs homologues du post-bac des lycées (niveau comparable d'enseignement) qui sont gérés eux avec le secondaire et qui, étant globalement mieux notés, avancent à un rythme plus rapide. Ainsi, selon les statistiques ministérielles, un retard de carrière de 3 ans environ existe pour les PRAG par rapport aux agrégés du post-bac des lycées.

Propositions du SNESUP en la matière :

Tout d'abord, rappelons que la notation, extrêmement cadrée par les notes de service en relation avec nos statuts, est historiquement une victoire syndicale et une garantie contre l'arbitraire. Ainsi, toute modification de l'évaluation des collègues (ou de ses modalités) doit s'inscrire dans un cadre protecteur limitant les pouvoirs du notateur en offrant des possibilités de recours.

Le but essentiel à atteindre doit être l'amélioration du service public, donc du travail des collègues. Se pose alors la question du maintien de l'évaluation normative actuelle. En effet, dans le supérieur et avec les libertés académiques qui lui sont propres, deux exemples prouvent qu'une évaluation dirigiste et « répressive » n'est pas une condition au bon fonctionnement des services. D'une part, les enseignants-chercheurs ne sont pas évalués en matière d'enseignement et, d'autre part, la notation des PRAG (pour la quasi-totalité, ils sont à la note maximale) n'a plus aucune influence sur la carrière. Ainsi, il est largement possible d'enseigner correctement sans pression hiérarchique normative.

Aussi, est-il possible d'imaginer une évaluation dissociée de l'avancement d'échelon qui deviendrait à rythme unique, le plus favorable et sans aucune exception (c'est déjà le cas des enseignants-chercheurs). Cette évaluation pouvant être collective, serait de nature à stimuler l'entraide, la comparaison des expériences, des difficultés, des réussites, le tout pour l'amélioration du service public. Bien entendu, en cas de manquement particulièrement grave concernant l'exercice de nos obligations de service, les sanctions disciplinaires continueraient de s'appliquer.

Dans un tel cadre où l'évaluation deviendrait indépendante de l'avancement automatique, la notation tomberait en désuétude.